

La Gazette

LUDES LE COQUET

Les Conseils
Municipaux

Les Écoles

30^{ème} Anniversaire
du Comité de Jumelage

30^{ème} Anniversaire
de l'Association
«Les Premiers Pas»



Le mot du Maire

Chères Ludéennes, chers Ludéens,

L'année 2022 a débuté avec quelques turbulences au sein du Conseil Municipal entraînant plusieurs démissions, qui nous ont amené à de nouvelles élections (complémentaires) qui ont eu lieu le 26 juin dernier, impliquant une refonte du Conseil, ainsi un nouveau maire, des adjoints et des conseillers ont rejoint l'équipe en place.

Depuis le mois de juillet, tous les membres ont trouvé leurs marques dans un esprit d'échange, de dialogue, de respect de chacun et consacrent leurs compétences et leurs énergies au service de notre village.

Nous avons entrepris des travaux en l'occurrence la réfection de voirie et l'enfouissement des réseaux des rues du réservoir, de la liberté, Dérodé et Pasteur. Nous réfléchissons à des futurs projets.

Nous porterons haut et fort notre soutien au pôle Petite Enfance, à nos écoles et le message des Ludéens au sein de la Communauté Urbaine de Grand Reims. Nous encouragerons également l'implication des habitants et des associations dans la vie de notre village dans un esprit harmonieux et convivial.

J'en profite pour remercier et soutenir nos commerçants et artisans qui participent activement à la vie économique et sociale de notre commune ainsi que le personnel communal pour son implication et son dévouement.

Nous sommes conscients d'avoir été élus par vous, les citoyens de LUDES pour être à votre écoute, à votre disposition afin de satisfaire vos besoins en fonction de nos alternatives.

Bien cordialement.

LE MAIRE,
Jean-Pierre Jorez

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 14 mars 2022	p.02
Conseil du 04 avril 2022	p.03-05
Conseil du 16 mai 2022	p.05
Conseil du 01 juillet 2022	p.06
Conseil du 08 juillet 2022	p.06-09
Conseil du 12 septembre 2022	p.09-11

GRAND ANGLE

Trentième Anniversaire du Comité de Jumelage	p.12-13
---	---------

LES ÉCOLES

Pêle-mêle des Écoles	p.14-16
----------------------	---------

VIE ASSOCIATIVE

La Section Locale des Vignerons	p.17
Les Premiers Pas	p.18-19
L'Harmonie de Ludes	p.20-21

ÉVÉNEMENTS

Tour de France Féminin	p.22
La Grande Traversée	p.22
Run In Reims	p.22
Fleurissement	p.23
Don du Sang	p.23
Repas des Aînés	p.23
Départ en Retraite	p.24
Fête de la Musique	p.25
Fête Nationale	p.25

CULTURE ET PATRIMOINE

Ancien Cimetière	p.26
------------------	------

INFORMATIONS

Station Météo	p.27
La Fibre Optique	p.28
Etat Civil	p.29
Civisme	p.29



14 mars 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ABSENT :
Aucun

- ✓ **DÉCIDE** de nommer les membres qui siégeront en remplacement de MME SAYER-CORNEILLE Fanny démissionnaire de ses fonctions de 3ème adjointe au maire, ainsi que de son mandat de conseillère municipale dans les commissions suivantes :
 - Finances : MME FAYOLA Angélique
 - Conseil d'école : MME GARDIEN Claire
 - Halte-garderie « Association Premiers Pas » : MME FAYOLA Angélique
- ✓ **DÉCIDE** de ne pas attribuer une subvention exceptionnelle au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (FACECO) mais d'abonder les comptes du budget communal : 658821 « secours d'urgence » et 658822 « aides » en cas de besoin des réfugiés d'Ukraine sur la commune de Ludes.
- ✓ **ACCEPTE** de vendre le Ford transit communal avec une mise à prix de 500 € en l'état avec un contrôle technique effectué. Toutes les offres devront être déposées en mairie sous enveloppes cachetées et seront ouvertes lors d'une réunion de conseil municipal suivante.

QUESTIONS DIVERSES :

- ① Planning pour la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles.
- ② Passage de la commission de sécurité du SDIS fixé au mercredi 23 mars à 9h00 à la salle des fêtes.
- ③ Réception d'un devis d'un montant de 1500 € pour l'animation du repas des aînés qui aura lieu le 05 mai prochain.
- ④ Des coussins berlinois béton vont être installés dans la rue de Chigny au début de l'été. Une déviation sera mise en place.
- ⑤ Un riverain se plaint d'un positionnement d'une écluse par rapport à son entrée.
- ⑥ Un enrochement par SODETERR va être effectué pour renforcer le talus rue de Chigny qui longe une vigne appartenant au Champagne Georges SOHET où un mât a été implanté par l'entreprise SCEE. Cette opération sera à la charge de cette société.
- ⑦ Des propositions d'aménagement paysager ont été établies par M. Nelson OLIVEIRA :
 - Les travaux de plantation du talus à l'entrée de la rue de Chigny seront réalisés courant de l'hiver 2023.
 - Suite à un accord écrit avec M. JAMEIN, une plantation sera réalisée au printemps devant sa palissade.
- ⑧ La réfection des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur prévue courant mai est reportée à mi-juillet jusqu'à fin décembre 2022.

- ⑨ Une demande de devis a été effectuée pour la démolition des 2 garages rue Dérodé en vue d'une réhabilitation en places de stationnement.
- ⑩ Une station météo appartenant à M. Marc BRIMONT est installée sur le totem des sentiers de Ludes près du chemin rural n°3 dit d'Amis du Haut.
- ⑪ Une cérémonie sera organisée pour le départ en retraite de M. Pascal LEROY pour la remise de son cadeau.
- ⑫ Le Conseil Municipal est invité à lier la vigne communale « Les Greffières » le samedi 19 mars à 8h30.
- ⑬ L'association « Lud'attitude » a décidé de suspendre ses activités festives jusqu'en 2026.
- ⑭ La plantation des fleurs d'été est fixée au vendredi 20 mai à 14h – Rendez-vous devant la mairie.
- ⑮ De nouvelles jardinières seront prochainement installées.
- ⑯ Remplacement du radar pédagogique rue de Mailly qui ne fonctionne plus.
- ⑰ Une demi-journée sera consacrée au nettoyage de la dalle près de la vigne communale au lieudit « Les Greffières » en vue d'aménager une aire de pique-nique avec une table reprise au niveau du terrain multisport.
- ⑱ Création d'une dalle en vue de recevoir une table de ping-pong au niveau du terrain multisport.
- ⑲ La parcelle de bois communal n°3 située à côté du chemin n°13 dit du Pavé est martelée par l'ONF pour une vente sur pied.
- ⑳ La fête de la musique sera organisée le samedi 25 juin en soirée à la salle des fêtes.
- ㉑ Une demande de devis pour la rénovation peinture de la salle de musique, les sanitaires et le couloir de la salle du bas.

Le Maire, Bernard SAINTOT

04 avril 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ABSENTS :
M. Vincent BÉRÈCHE (pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)
Mme Laly BOUZALFANE

- ✓ **DÉCIDE** de céder au plus offrant, après avoir décacheté deux propositions, le Ford Transit communal pour un montant de 1 500 € à M. Steven KARL.
- ✓ **DÉCIDE** de compléter l'article 9 du règlement pour occupation de la salle des fêtes par « De réarmer le système de sécurité incendie, le cas échéant » et « être responsable de l'évacuation de toute personne à mobilité réduite en cas d'incendie ou autre ».



VOTE, À L'UNANIMITÉ, le compte administratif 2021 de la commune, sous la présidence de : M. Dominique BLONDEL :

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	532 203.55 €
Recettes	2 027 740.83 €
Excédent	1 495 537.48 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	580 169.58 €
Recettes	303 123.22 €
Excédent	277 046.36 €

RESTES À RÉALISER

Dépenses	365 694.00 €
Recettes	124 640.00 €
Déficit	241 054.00 €

SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL
DE L'ANNÉE 2021
977 437.12 €



APPROUVE le compte de gestion 2021 de la Commune par M. Robert CASABIANCA, comptable public du Centre des Finances Publiques de Fismes.



AFFECTE le résultat 2021 de la commune comme suit

CONSIDÉRANT

Un excédent de fonctionnement de	1 495 537.48 €
Un solde d'exécution d'investissement négatif de	277 046.36 €
Un reste à réaliser de	241 054.00 €
Entraînant un besoin de financement de	518 100.36 €

AFFECTE

Au compte 002 en recettes de fonctionnement	977 437.12 €
Au compte 001 en dépenses d'investissement	277 046.36 €
Au compte 1068 en recettes d'investissement	518 100.36 €



DÉCIDE DE NE PAS AUGMENTER les taux des 2 taxes locales votés en 2021 et de les maintenir comme suit :

TAXES	TAUX D'IMPOSITION 2022
Taxe foncier bâti	35.36%
Taxe foncier non bâti - TFNB	9,40 %



VOTE, à l'unanimité, le budget primitif communal 2022, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT **1 497 848.12 €** . INVESTISSEMENT **1 752 407.36 €**

QUESTIONS DIVERSES :

- ① Proposition non retenue sur un changement de format de gazette et de qualité de papier.
- ② Cérémonie pour le départ en retraite de M. Pascal LEROY fixée au vendredi 22 avril 2022 à 18h en mairie.
- ③ Préparation de la fête de la musique qui aura lieu le samedi 25 juin 2022 en soirée à la salle des fêtes.

Le Maire, Bernard SAINTOT

16 mai 2022

RÉUNION D'INFORMATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

ABSENTS :
M. Vincent BÉRÈCHE
Mme Laly BOUZALFANE

Suite à la démission de M. Bernard SAINTOT de ses fonctions de maire et de son mandat de conseiller municipal acceptée par le Préfet, de l'arrêté sous-préfectoral portant convocation des électeurs de LUDÉS à des élections municipales partielles complémentaires les 26 juin et 03 juillet 2022, les conseillers municipaux ont été convoqués pour une réunion d'information présentant le déroulé de ces futures élections.

Il a été décidé d'organiser une réunion publique le mardi 24 mai à 20h à la salle des fêtes pour exposer l'organisation de ces élections à savoir 3 postes à pourvoir.

QUESTIONS DIVERSES :

- ① Le fleurissement aura lieu le vendredi 20 mai à 14h, RDV à la mairie.
- ② Des travaux de rénovation peinture vont débuter à partir du 17 août et ce pendant 3 semaines dans la salle de musique, le couloir et les sanitaires de la salle du bas.
- ③ Les prochains rosiers qui seront offerts par la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne du fait que la commune adhère à la Mission seraient plantés de façon groupée soit au bouchon et/ou aux lotissements.
- ④ Quelques variétés telles qu'un chèvrefeuille, une glycine... viendraient se rajouter et agrémenter le bouchon, des bulbes seraient également plantés au niveau du kiosque à l'automne.
- ⑤ Une buse d'eaux pluviales est bouchée au Craon de Ludes. (A voir avec la CIP Nord)

Le 1^{ER} Adjoint, Maire par Interim
Jean-Pierre JOREZ

01 juillet 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

PRÉSENTS :

M. JOREZ Jean-Pierre, M. TOCUT Alain, MME CORNEILLE-SAYER Fanny,
MME Claire GARDIEN, M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles,
M. BLONDEL Dominique, M. BÉRÈCHE Vincent,
M. QUENARDEL Michel, M. CORBLIN Laurent, MME DELABRUYÈRE Pascale,
MME FAYOLA Angélique, MME DUMANGIN Fabienne,
MME BOUZALFANE Laly, M. STYKA David, MME BIDEAULT Magali.



PROCÈDE à l'élection du maire

M. JOREZ Jean-Pierre a été proclamé maire au 1er tour de scrutin avec **15 voix**



FIXE le nombre d'adjoints à 4



PROCÈDE à l'élection des adjoints :

M. TOCUT Alain a été proclamé 1er adjoint au 1er tour de scrutin avec 11 voix

MME CORNEILLE-SAYER Fanny a été proclamée 2ème adjoint au 1er tour de scrutin avec 13 voix

MME GARDIEN Claire a été proclamée 3ème adjoint au 1er tour de scrutin avec 13 voix

M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles a été proclamé 4ème adjoint au 1er tour de scrutin avec 14 voix

Conformément à l'article L. 273-11, M. JOREZ Jean-Pierre et M. TOCUT Alain sont désignés comme délégués communautaires à la Communauté Urbaine du Grand Reims suivant l'ordre du tableau du conseil municipal.

Le Maire, Jean-Pierre JOREZ

08 juillet 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

ABSENTS :

M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles
(pouvoir à MME DELABRUYÈRE Pascale) cause COVID
MME DUMANGIN Fabienne (pouvoir à MME GARDIEN Claire)
M. STYKA David (pouvoir à M. CORBLIN Laurent)
MME BOUZALFANE Laly



PROCÈDE à l'élection des délégués du PNR (Parc Naturel Régional)

MME GARDIEN Claire - Titulaire

M. STYKA David - Suppléant



PROCÈDE à la formation des commissions communales et à la nomination des membres qui y siégeront :

VOIRIES RÉSEAUX DIVERS :

1er adjoint M. TOCUT Alain

M. BÉRÈCHE Vincent

M. BLONDEL Dominique

MME GARDIEN Claire

M. QUENARDEL Michel

AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET PETITE ENFANCE :

2ème adjoint-référent

MME CORNEILLE-SAYER Fanny

M. BÉRÈCHE Vincent,

MME BIDEAULT Magali

M. CORBLIN Laurent

MME FAYOLA Angélique

COMMUNICATION -

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE :

3ème adjoint MME GARDIEN Claire

MME BIDEAULT Magali

MME DELABRUYÈRE Pascale

MME DUMANGIN Fabienne

M. CORBLIN Laurent

MME FAYOLA Angélique

M. STYKA David

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

4ème adjoint

M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles

M. BÉRÈCHE Vincent

BLONDEL Dominique

MME DELABRUYÈRE Pascale

M. QUENARDEL Michel

FINANCES :

M. JOREZ Jean-Pierre

M. TOCUT Alain

MME CORNEILLE-SAYER Fanny

MME GARDIEN Claire

M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles

M. BLONDEL Dominique

MME BOUZALFANE Laly

MME FAYOLA Angélique

FORÊT-AFFOUAGES :

MME GARDIEN Claire

M. BLONDEL Dominique

M. QUENARDEL Michel

M. STYKA David

CONSEIL D'ÉCOLES :

M. JOREZ Jean-Pierre

MME CORNEILLE-SAYER Fanny

MME BIDEAULT Magali

M. CORBLIN Laurent

ASSOCIATION PREMIERS PAS - CRÈCHE :

MME CORNEILLE-SAYER Fanny

MME FAYOLA Angélique

CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

M. STYKA David

CORRESPONDANT DÉFENSE :

M. STYKA David



✓ **PROPOSE** une liste de 24 personnes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs afin de permettre leur nomination (soit 6 titulaires et 6 suppléants) par le directeur des services fiscaux.

✓ **CONSTITUE** la commission d'appel d'offres :

- MEMBRES TITULAIRES :

M. BÉRÈCHE Vincent
MME CORNEILLE-SAYER Fanny
M. TOCUT Alain

- MEMBRES SUPPLÉANTS :

M. BLONDEL Dominique
M. QUENARDEL Michel
M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles

✓ **DÉCIDE DE DÉLÉGUER** (par 13 voix)
au Maire les attributions suivantes :
(M. JOREZ Jean-Pierre, partie intéressée, s'est retiré du vote)

- **PRENDRE TOUTE DÉCISION** concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 25 000€, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5%.
- **PRONONCER** la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- **FIXER LES RÉMUNÉRATIONS** et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
- **EXERCER**, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien.
- **DE PASSER LES CONTRATS D'ASSURANCE** ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

✓ **DÉCIDE DE FIXER** les indemnités du Maire et des Adjoints comme suit :

M. JOREZ Jean-Pierre

100% du montant de référence soit
1567.43€/mois.

M. TOCUT Alain

100% du montant de référence soit
416.17€/mois.

MME CORNEILLE-SAYER Fanny

100% du montant de référence soit
416.17€/mois.

MME GARDIEN Claire

100% du montant de référence soit
416.17€/mois.

M. RAJAONA-ANDRIANASOLO Charles

100% du montant de référence soit
416.17€/mois.

QUESTIONS DIVERSES :

- ① Notre demande de subvention au titre du FIPD (Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance) pour la mise en place d'un système de vidéoprotection n'a pas été retenue par la Préfecture du fait d'un grand nombre de dossiers similaires. D'autres demandes ont été établies au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et auprès du Grand Est. Les décisions ne sont pas encore actées à ce jour.
- ② Au vu des fortes chaleurs annoncées pour le mercredi 13 juillet, le conseil municipal a jugé nécessaire par prévention d'organiser la soirée à l'intérieur de la salle des fêtes et non sur le parking initialement prévu.
- ③ Le passage du marathon aura lieu le dimanche 16 octobre prochain. Des bénévoles seront nécessaires afin d'assurer le point ravitaillement.
- ④ La section locale des vignerons renouvelle l'opération « villages et coteaux propres » le samedi 1er octobre 2022 (horaire à définir), RDV sur le parking de la salle des fêtes.

Le Maire, Jean-Pierre JOREZ

12 septembre 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12 | Votants : 14

Le 12 septembre 2022 à 20h00, le Conseil Municipal de Ludes étant assemblé en séance, après convocation légale en date du 06 septembre 2022, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre JOREZ, Maire.

Etaient présents :

M. Alain TOCUT
Mme Fanny CORNEILLE-SAYER
Mme Claire GARDIEN
M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO
M. Dominique BLONDEL
M. Michel QUENARDEL
Mme Pascale DELABRUYÈRE
Mme Angélique FAYOLA
Mme Fabienne DUMANGIN
M. David STYKA
Mme Magali BIDEAULT

Absents :

M. Vincent BÉRÈCHE
(pouvoir à M. Jean-Pierre JOREZ)
M. Laurent CORBLIN
(pouvoir à M. Michel QUENARDEL)
Mme Laly BOUZALFANE

Secrétaire de séance : Mme Magali BIDEAULT

Quorum : est atteint

ORDRE DU JOUR

Subventions allouées :

- Aux coopératives scolaires des écoles de Ludes et de Mailly-Champagne
- A l'association « LM l'Ecole »

Renouvellement de la convention de prestations intégrées avec la société publique locale SPL-XDEMAT

Choix de la convention de service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme

INFORMATIONS DIVERSES :

Bilan financier sur les travaux d'aménagement de la RD 26

Déroulement des travaux de voiries : rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur

Point sur l'avancement des travaux de la plateforme rue Dérodé

Point sur les travaux de la salle des fêtes

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/27 : SUBVENTIONS ALLOUÉES :

Adoptée à 14 voix pour

- Aux coopératives scolaires des écoles de Ludes et de Mailly-Champagne
- A l'association « LM l'Ecole »



DÉCIDE d'allouer une subvention :

- pour les coopératives scolaires de Ludes et de Mailly-Champagne (jouets de Noël à raison de 30 €/enfant).
Pour information, sont concernés 65 élèves de Ludes sur un effectif total de 106 enfants scolarisés en maternelle et en primaire soit 1 950 €.
- Pour l'association de LM l'école soit 1 100 €.

N° 2022/28 : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PRESTATIONS INTÉGRÉES AVEC LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE SPL-XDEMAT

Adoptée à 14 voix pour



APPROUVE le renouvellement à compter du 1er janvier 2023, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la collectivité et la société SPL-Xdemat, afin de continuer à bénéficier des outils de dématérialisation pour les délibérations, les arrêtés, les flux comptables...

N° 2022/29 : CHOIX DE LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Adoptée à 14 voix pour



DÉCIDE :

- De choisir la convention de service commun actualisée pour les communes de – de 3 500 habitants,
- D'opter pour la délégation de signatures pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme de la commune de LUDÉS, en cas de pièces complémentaires demandées par le service instructeur.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer avec la C.U.G.R la convention de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la C.U.G.R pour les communes de moins de 3 500 habitants.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le Maire expose le bilan financier lié à l'opération d'aménagement de la RD 26.
Ces travaux s'élèvent à 477 494.08 € TTC déduits des subventions d'un montant global de 225 464.00 € TTC.
Ces subventions se définissent ainsi :
 - 135 000 € par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR),
 - 50 090 € par le Conseil Départemental au titre des amendes de police,
 - 40 374 € par la CUGR (Communauté Urbaine du Grand Reims).
- Les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des rues du Réservoir, de la Liberté, Dérodé et Pasteur sont en cours par l'entreprise EHTP / REHACANA, mandatée par la C.U.G.R.
A partir du 14 septembre, l'entreprise SOLOTRA, mandatée également par la C.U.G.R débutera les travaux de renouvellement d'eau potable dans les rues citées ci-dessus avec pour date de fin de travaux prévisionnelle le 10 novembre 2022. Un passage d'huissier sera réalisé au préalable.

- Durant ces travaux, des restrictions de circulation et de stationnement seront à respecter. Le SIEM devrait intervenir vers le 14 novembre prochain. La phase de travaux de voirie s'exécutera à partir de janvier 2023 suivant les conditions météorologiques. Les membres de la commission voirie sont invités aux réunions de chantier qui auront lieu tous les lundis sur place à 14h. Une requête écrite de M. Romain JOBART faisant part de quelques points de voirie à définir, notamment la rue Dérodé. Il va être contacté pour une prise de rendez-vous.
- Au vu d'un manque de stationnement, une plateforme a été réalisée longeant une partie de la rue Dérodé par l'entreprise SODETERR.
- L'entreprise Arnaud NOISELET est intervenue pour des travaux de rénovation de peinture dans la salle de musique, le couloir et les sanitaires de la salle du bas.
 - L'entreprise GARNIER COUVERTURE a terminé les travaux réparation de couverture et de zinguerie au niveau de la baie vitrée de la salle des fêtes ainsi qu'une réhausse de la pente avec couverture zinc au-dessus de la crèche.
- L'opération « villages et coteaux propres » menée par la section locale des vignerons sera renouvelée le 1er octobre à 8h30, RDV sur le parking de la salle des fêtes. La commune de Ludes, adhérente auprès de la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne va recevoir une dotation d'environ 80 rosiers en novembre grâce au partenariat avec la CSGV. Un travail du sol est à prévoir au niveau du multisport et du bouchon.
- Le Grand Reims travaille sur un schéma directeur cyclable avec la mise en place de liaisons intercommunales suivant les propositions des communes et en fonction de la faisabilité et du coût.
- Certains panneaux d'agglomération vont être changés par la CIP Nord. Aucune autre signalisation ne devra être apposée sur ces mêmes mâts.
- Une session de briefing à destination des bénévoles du Run In Reims est organisée par ASO le jeudi 13 octobre à 19h00 au stade Auguste Delaune de Reims. Une réunion sécurité s'est tenue à la Sous-Préfecture pour le déroulé des différentes courses pédestres lors du 16 octobre. Il a été précisé l'interdiction de vélo accompagnateur lors du marathon de prendre un arrêté d'interdiction de stationner à partir de 00h00 le 16 octobre 2022.
- Le marché de Noël se tiendra le dimanche 04 décembre de 10h00 à 18h00 à la salle des fêtes.
- L'horaire de réunion de conseil est maintenu à 20h00.
- L'attribution de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR et celle auprès du Grand Est n'est pas encore arrêtée pour l'installation d'un système de vidéoprotection.
- La rentrée des classes s'est bien déroulée. La maternelle est composée de 40 élèves qui sont répartis de façon égale sur deux classes. Cependant, des retards de bus ont été enregistrés du fait de la période de vendanges.
- L'assemblée générale de LM l'école est fixée au lundi 19 septembre à 18h30 au gymnase de Mailly-Champagne.
- Un renfort saisonnier est à prévoir de mai à fin août prochain pour assister l'adjoint technique.
- De nouvelles poubelles vont être commandées pour remplacer celles du multisport qui sont abîmées ou cassées.
- Une proposition d'achat de jeux près du multisport dédiés enfants aux 3-12 ans est à l'étude.
- Le 1er septembre 2022, date anniversaire de la crèche « Les Premiers Pas » qui a ouvert ses portes, il y a 30 ans.
- La prochaine gazette est prévue mi-octobre.
- Lors de la coupe de bois, la société forestière a cassé la dalle aux greffières. Un devis de remplacement a été demandé pour la prise en charge par cette société.
- La rencontre à mi-chemin entre le comité de jumelage de Ludes et celui de Sörrenloch aura lieu à Trèves en Allemagne les 12 et 13 novembre prochains.
- Une nouvelle saison d'affouages est à organiser. (A voir auprès de l'ONF)
- La commune de Ludes met à disposition gracieusement la salle n°2 pendant 2 demi-journées à l'ADMR pour une formation de ses salariés.
- La collectivité sera visitée le 04 octobre 2022 à 9h30 par un ACFI (Agent Chargé de la Fonction d'Inspection) du Centre de Gestion dans le but d'instaurer le Document Unique.

Les sujets étant épuisés,
le Maire lève la séance à 22h45.

Le Maire,
M. Jean-Pierre JOREZ

La secrétaire de séance
Mme Magali BIDEAULT

Les 14 et 15 mai derniers on a fêté

LES 30 ANS DU COMITÉ DE JUMELAGE

UN WEEK-END BIEN CHARGÉ !

- Visite des caves Mercier
- Remontée de l'avenue de Champagne accompagnée de guides
- Mots des Présidents et des Maires
- Dîner à la Salle de fêtes
- Concerts des deux Harmonies





Comme tous les ans, en fin d'année, les retrouvailles se font soit en France soit en Allemagne. Cette année, c'est en Allemagne, **les 12 et 13 novembre**, à Trèves que s'organisera cette rencontre. Ce sera, à n'en pas douter un week-end convivial ponctué par des visites.

La ville de Trèves est une ville historique qui a ses racines dès l'époque romaine, il est donc prévu de visiter une exposition intitulée "la chute de l'empire romain" dans trois musées différents. Une visite guidée de la ville sera également au programme.

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?
Contactez-nous

Président : Régis QUATRESOLS
regisquatreols@wanadoo.fr
0984118443

L'ANNÉE A ÉTÉ BIEN REMPLIE POUR NOS PETITS ÉLÈVES.

Au programme des activités
botaniques, sportives et ludiques.



Spectacle en Anglais - Annie Cherry



Écoles qui Jardinent, 7 coccinelles



Intervention du Papa de Lubin



Vilains Petits Canards



Ferme Blondel Manon



Tire Roule Pousse - Val de Vesle



Visite de la boulangerie



Intervention M. Bertin dans le cadre de la sécurité



Intervention des Musiciennes



Ferme de Liart



Vote des Enfants

LES KERMESSES DES ÉCOLES

Les maternelles et les petits bouchons ont clos
l'année scolaire en beauté avec la kermesse.
Puis il a fallu se quitter pour les vacances
afin de mieux se retrouver en septembre.



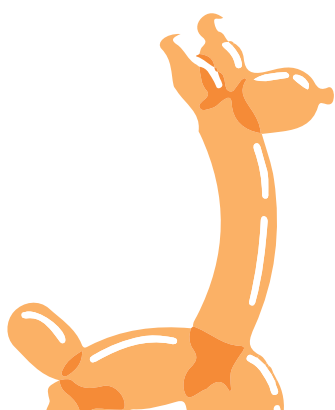
LES PRIMAIRES



LES MATERNELLES



LES PETITS BOUCHONS



LA SECTION LOCALE

En 2014, dans le cadre du plan de gestion associé à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO de nos « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne », a eu lieu la première journée de nettoyage des coteaux et des villages viticoles champenois.

Depuis, chaque année, cette opération est renouvelée avec succès (plus 70 communes participantes en 2021).

Et cette année, les communes adhérentes à la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne qui participent à l'opération de nettoyage bénéficieront d'une dotation de rosiers de la part de la CSGV pour embellir la commune.

MERCI DE VOTRE MOBILISATION !





LES PREMIERS PAS

LA CRÈCHE A 30 ANS !!!!!

Le 1^{er} septembre 1992, Fernand Fayola, président de l'association, Gérard Maillet, trésorier, Nicole Maillet et Rosy Amé ont ouvert les portes de la crèche avec une possibilité d'accueil de 10 enfants. Aujourd'hui, l'agrément permet d'accueillir 24 enfants en même temps.

De nombreux enfants ont été bercés par différentes professionnelles (9 au total) : éducatrice de jeunes enfants, infirmière, auxiliaire de puériculture, aide auxiliaire possédant le CAP petite enfance. L'équipe est complétée par un agent d'entretien.

C'est avec émotion que Dominique, la directrice, présente depuis 30 ans, accueille désormais les bébés des premiers enfants qui ont fréquenté la crèche.

Les parents sont régulièrement invités à s'investir dans l'association en participant au quotidien (animations, présentation de livres, musique, mots et chants en langue étrangère, apprentissage de la langue des signes etc...), aide pour réparer ou installer du matériel, participation au loto etc....



Dominique BLANPAIN

UNE NOUVELLE FRESQUE POUR L'OCCASION !

Après avoir déplacé l'abris de jardin, les parents ont permis d'agrandir la surface du mur bordant la cour : ainsi, une jolie fresque avec des animaux est venue égayer l'espace.

La présidente, madame LAVOUX Claire et l'équipe souhaitent encore un bel avenir et de nombreux rires d'enfants au sein de cette petite crèche.



L'HARMONIE DE LUDÉS

Concert de Printemps

Dimanche 3 avril dernier, nous avons eu la joie d'écouter le Concert de Printemps de l'Harmonie de Ludes qui avait pour l'occasion invité «L'Harmonie des Enfants de la Marne» de St-Germain-la-Ville.

Encore un bon moment de musique partagé !



13 juillet

Qu'ils étaient bien installés sur leur remorque, nos musiciens lors de la soirée du 13 juillet !

La bonne humeur était de mise, ils ont égayé le parcours des enfants qui étaient ravis de pouvoir les suivre avec leurs lampions.



14 juillet

Fête de la musique



Toujours présents pourrait être
leur mot d'ordre, pas une
cérémonie sans leur présence.

Merci à tous !

ENVIE DE NOUS REJOINDRE ?

Contactez-nous

Président : Franck VILMART
harmoniedeludeslecoquet@orange.fr



Tour de France Féminin 2022

La 1^{ère} édition du Tour de France Femmes s'est invitée dans la Marne. La troisième étape s'est déroulée le mardi 26 juillet, reliant Reims à Epernay : un parcours long de 133 kilomètres qui passait par notre commune. 132 coureuses s'étaient élancées de Reims à 13h avant de traverser notre village. Pour célébrer le passage du peloton, vous étiez nombreux à les soutenir. Tour de France Femmes, un moment festif et de ferveur populaire !



La Grande Traversée

La Grande Traversée s'est déroulée le Dimanche 22 mai 2022. Organisée par le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, elle a permis à nombre de marnais d'assouvir leurs envies de nature de découvertes locales. Il s'agissait d'une très belle randonnée de 22 kilomètres entre Rilly-la-Montagne, Germaine, Mutigny et Aÿ. En passant à travers un vignoble inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco et une Forêt d'Exception, vous étiez nombreux sur le chemin de la convivialité.



Le Run In Reims

Le Run in Reims s'est tenu le dimanche 16 octobre sous une météo capricieuse, les 11 500 coureurs du marathon (42km), semi-marathon (21km) et des 10 kilomètres ont pris le départ, rue Libergier, devant la cathédrale Notre Dame de Reims. Un point de ravitaillement a été proposé en musique grâce à la présence de l'Harmonie.

**FÉLICITATIONS À TOUS
NOS LUDÉENS PARTICIPANTS !**



Fleurissement

Chaque année, notre commune se pare de jolies couleurs dans ses massifs et jardinières. Nous nous sommes rassemblés le 20 Mai 2022, pour une journée de plantation, dans un esprit chaleureux et très agréable.

**MERCI AUX BÉNÉVOLES
POUR CE BON COUP DE MAIN !**



Don du Sang

L'EFS (Établissement Français du Sang) et la Mairie remercient les 37 volontaires pour leur participation à la collecte du sang qui a eu lieu le 22 mars 2022, à l'initiative de Mr Laurent Corblin. Bravo à tous !

Trois dates à retenir pour 2023

28 mars

04 juillet

07 novembre



Repas des Aînés

La Mairie a convié les Aînés de notre village à un repas le 5 mai 2022, à la Salle des Fêtes pour partager un moment ponctué d'une animation musicale très haute en couleurs.

Nous étions 75 à participer à cette fête et les plumes étaient de la partie !



Départ en retraite

Nous nous sommes réunis pour fêter le départ en retraite de Pascal Leroy, en présence des maires succesifs : Mr. Edmond Forget, Mr. Guy Georgetown, Mr. Nicolas Rulland, Mr. Bernard Saintot ainsi que des adjoints et des conseillers municipaux et de Caroline notre secrétaire.

Après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein de la commune de Ludes, Pascal a pris sa retraite le 11 janvier 2022.

Embauché le 27 avril 1984 pour remplacer Monsieur Michel Lassalle, il est passé stagiaire le 1^{er} avril 1987 puis titulaire le 1^{er} avril 1988.

Pascal a terminé sa carrière comme Adjoint Technique territorial principal de 2^{ème} classe.

Nous nous souviendrons tous de Pascal et de son fidèle compagnon Lucky dans le camion communal.

Merci de ton dévouement pour toutes ces années passées au service de notre village.

C'est une nouvelle vie qui démarre.

Bonne et joyeuse retraite à Perthes !





Fête de la Musique 2022

Le 21 juin, c'était la Fête de la musique ! Instaurée par Jack Lang en 1982, la fête de la musique marque le début de l'été et se déroule traditionnellement le jour du solstice d'été.

Chez nous, la musique a résonné dans la soirée du 25 juin, pour célébrer de la manière la plus festive possible l'arrivée des beaux jours !

Une fois encore nous avons pu compter sur la présence de notre sympathique Harmonie.



Fête Nationale

Le 13 juillet, nous nous sommes retrouvés à la Salle des Fêtes pour partager une assiette de fromage et de charcuterie, ainsi qu'une part de tarte aux pommes.

À la tombée de la nuit, les enfants ont allumé leurs lampions, ils ont pu parcourir les rues du village pour la «retraite aux flambeaux».

La soirée s'est poursuivie par le traditionnel feu d'artifices et le bal.

L'ANCIEN CIMETIÈRE



Il s'étendait autour de l'église. Ses murs de clôture n'avaient rien d'agréables et leur couleur était plutôt triste. Son terrain était accidenté et un peu petit. Une simple croix de fer plantée à peu près en son milieu, veillait au sommeil de nos ancêtres dont les monuments funéraires n'offraient rien de bien particulier.

Il fût désaffecté en l'an 1872. Maintenant, où s'élevaient croix et pierres tombales, ne subsiste qu'un tertre de pelouse, limité sur trois côtés par un mur de soutènement.

Les deux portes qui le fermaient ont également disparues à cette date.

En avant de l'entrée principale de l'ancien cimetière, se trouvait un porche dit "du petit St Jean" où le Temple rendait la justice.

Ce n'était qu'un toit à quatre faces couvert de tuiles, supporté à même par les murs d'enceinte et par deux poteaux en avant, placés sur un des neufs degrés qui conduisaient au cimetière, en abritant les gradins du haut. Une porte de bois en assurait la fermeture. Le tout d'une simplicité excessive et vieux comme "Hérode". Une seconde porte se trouvant face opposée était surmontée d'une niche contenant une vieille statuette de Saint Jean Baptiste.

Guy GEORGETON

STATION MÉTÉO AUX GRIMPANTS



Chers riverains, vous aurez peut être remarqué en vous promenant ce type d'instrument de part et d'autre des vignes ou des champs. Pour faire simple, vous aurez peut-être deviné qu'il s'agit de stations météo de marque Sencrop. Aux abords du village, pour le moment nous en recensons trois, l'une est au bord de la route de Reims (D9) dans le clos Cattier, l'autre se situe sur les hauteurs de la rue des vignes sur le totem du sentier (lieu-dit les Grimpants) et la troisième au beau milieu des vignes entre Ludes et le Craon de Ludes.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Ces outils sont connectés à une application sur smartphone via un abonnement « Sencrop ». En fonction de l'abonnement choisi vous avez accès à un nombre de stations bien défini. Cela donne la température, l'hygrométrie, la vitesse du vent et le volume des pluies. Ces données restent en mémoire et nous procurent un historique sous forme de graphique bien souvent.

A quoi cela sert-il ?

Dans le monde viticole et agricole, certaines données météo sont indispensables. En effet prenons un exemple, certains champignons se développent en fonction des moyennes de température et des moyennes hygrométriques. Cela nous permet d'ajuster au mieux les interventions de protections. Le cumul de pluie a également une importance cruciale pour les renouvellements d'où l'intérêt de pouvoir surveiller plusieurs secteurs ou villages car un orage laisse des traces bien différentes à quelques centaines de mètres près !! Il y a bien d'autres intérêts comme la surveillance des gelées et la vitesse du vent pour les interventions.

En résumé, ces différentes stations météo ont pour but de maîtriser et raisonner encore mieux les interventions afin de limiter au maximum les passages dont le seul objectif est, de respecter l'environnement et les riverains. Les agriculteurs et les viticulteurs font des efforts au quotidien qui demandent bien du temps et des investissements, merci par avance de communiquer dans ce sens et de respecter le matériel qui est assez facilement accessible.

Marc BRIMONT



La fibre est arrivée chez vous !

DÈS LE 24 OCTOBRE 2022

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés

Vous trouverez sur cette fiche une présentation des modalités d'accès à la fibre. Rendez-vous sur le site internet www.losange-fibre.fr ou scannez le QR-code et laissez-vous guider



- éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
- plaquette des particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette-Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAJ-08022021-.pdf

A ce jour, le réseau fibre Losange accueille **12 fournisseurs d'accès internet** dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. **Chaque opérateur fixe sa date de commercialisation et ses conditions d'abonnement** (cette date ne peut précéder celle indiquée sur ce document).

Aucun opérateur n'a de monopole et votre raccordement est gratuit (sauf travaux spécifiques en domaine privé / droit du terrain ou conditions commerciales de votre contrat) ; cette gratuité vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Une règle : pour votre raccordement, la fibre sera posée en parallèle du fil téléphonique.

Si le technicien devait rencontrer des difficultés lors de votre raccordement, il doit en rendre compte à votre opérateur, qui seul décidera d'une éventuelle intervention technique. *Ce n'est donc pas à vous de contacter Losange, la Région Grand Est ou votre mairie.*

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéoaniméeLosange> (ou scannez le QR-code)



Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.

Avec le soutien de



Etat Civil

Ava BICKEL née le 27 mars 2022
Destin DUMONT CHERON né le 19 mai 2022
Ambre DEGRAY née le 26 mai 2022
Elio SAINTOT né le 13 juillet 2022
Esmée BORG ICHAH née le 13 août 2022
Baptiste CATOIRE né le 09 septembre 2022
Eden FIORANI née le 23 octobre 2022



Naissances



Décès

Nicolas HANNY le 27 août 2022
Pierre BEUZART le 30 septembre 2022
Michel RULLAND le 07 octobre 2022

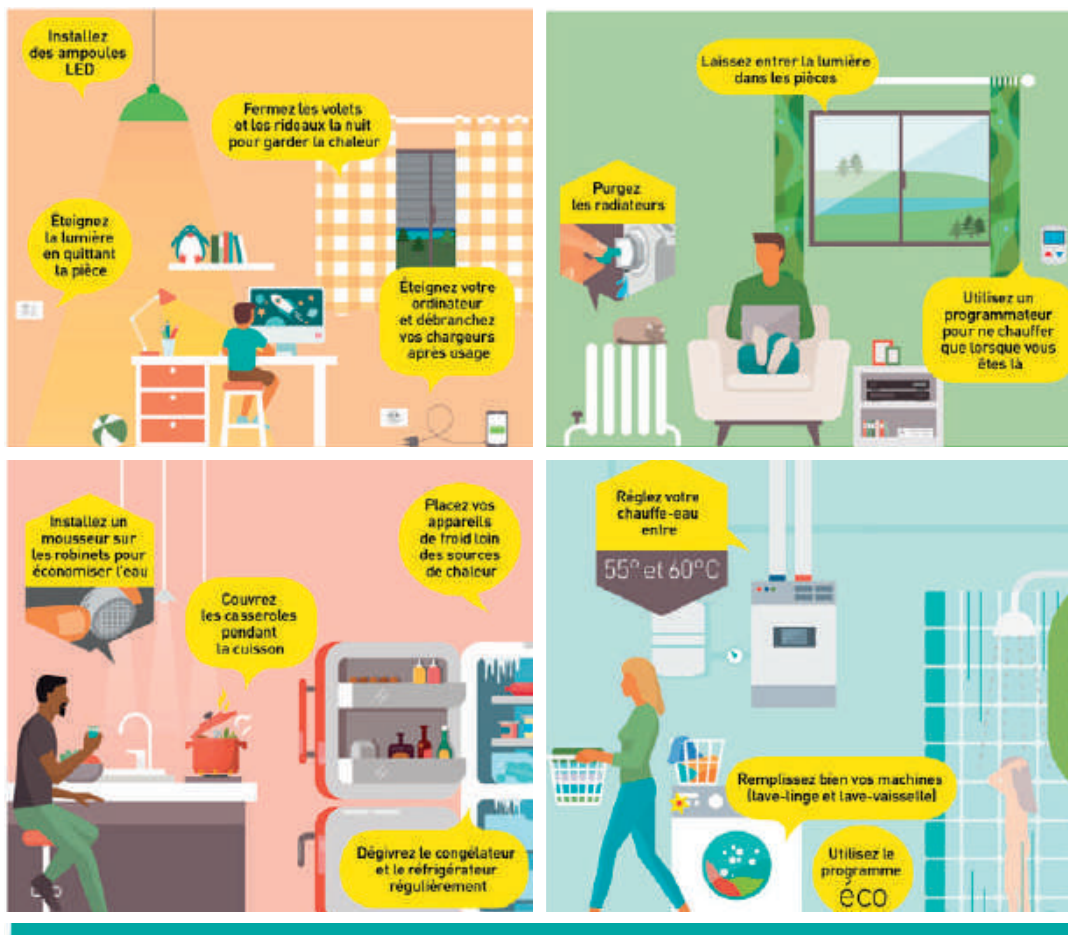
Audrey MERCI et Ludovic DRUMELLE, le 18 juin 2022



Mariage

Civisme

Des Gestes simples pour faire
des économies d'énergie dans la maison



AGENDA

2022



26 NOVEMBRE

Décorations des sapins de Noël
rendez-vous à la Mairie à 14h00



02 DÉCEMBRE

Illumination du Grand sapin
à 18h30 avec l'Harmonie de Ludes
organisée par Lud'Attitude



04 DÉCEMBRE

Marché de Noël
à la Salle des Fêtes
de 10h00 à 18h00

2023



06 JANVIER

Vœux du Maire
à la Salle des Fêtes à 18h30



07 JANVIER

Rangement des décorations de Noël
rendez-vous à la Mairie à 14h00



28 JANVIER

Messe de Saint-Vincent
en l'église St-Jean-Baptiste
à 16h30



05 FÉVRIER

Loto de l'association
«Les Premiers Pas»
à partir de 14h30
à la Salle des Fêtes



28 MARS

Don du Sang
à la Salle des Fêtes
de 16h00 à 19h30

Secrétariat de Mairie

Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 11h30
Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h30
Tél : 03 26 61 12 50
ludeslecoquet@wanadoo.fr

Horaires déchetterie de Rilly-La-Montagne

Lundi, mardi, jeudi
et samedi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Tél : 03 26 02 90 90

Scannez le QR code
pour accéder aux gazettes
en ligne



Visitez le site internet de la commune
pour suivre l'actualité de votre village
et retrouver les gazettes.

www.ludes51.fr